

Nous, Maire de la Ville de Dijon

2° - Le Code de la Route,

Que, pour assurer la sécurité et limiter les perturbations à la circulation lors du déroulement du déménagement que doit assurer **Madame Laëtitia GUERE – 53 rue Condorcet – 21000 DIJON**, il est nécessaire de prendre des mesures spéciales de restriction de la circulation. **RUE CONDORCET, les 26 et 27 août 2022.**

Dominique MARTIN-GENDRE

